

Plus de Maîtres Que de Classes en Loire-Atlantique

Le travail partagé : des facteurs d'efficacité

Synthèse des travaux de groupes du 24 février 2015 (journée de formation M+ / M.E),
complétée par les apports de la Recherche

Du côté de l'organisation

- des interventions fréquentes du M+
- une régularité dans l'emploi du temps

Du côté de la préparation de séance : Maître+, Maître de Classe, et Maître E le cas échéant:

- un temps identifié pour préparer ensemble
- une définition précise des compétences visées, en appui sur :
 - * une bonne connaissance didactique
 - * une capacité à repérer les obstacles
 - * une prise en compte des besoins repérés des élèves
- une clarification du rôle de chaque enseignant, aux différentes étapes de la séance
- une capacité de réactivité, de régulation au fur et à mesure
- un temps commun d'analyse, au regard de critères de réussite définis

Du côté de la mise en œuvre

- des élèves que l'on implique dans la tâche, avec une explicitation des objectifs et de l'organisation retenue
- des liens explicites entre les situations mises en place et l'ensemble des apprentissages de la classe
 - * objets migrants : utilisation des référents de la classe, affichages, cahiers outils, procédures...
 - * reconnexion au temps didactique commun de la classe : rappels, remises en contexte...
- des interactions plus importantes entre les élèves
- des élèves qui prennent conscience de leurs progrès

Du côté de la posture des enseignants

- une confiance mutuelle, un respect de la pratique des collègues
- une capacité à interroger sa pédagogie à la lumière des apports de l'autre
- une motivation à construire et mutualiser des outils, des ressources, des démarches efficaces

Du côté de la formation et du pilotage

- des formations départementales et de circonscription qui favorisent :
 - * une actualisation des connaissances (versant didactique, apports de la recherche)
 - * l'analyse partagée de situations d'apprentissage (versant pédagogique)
- un pilotage qui vient soutenir les équipes :
 - * importance du rôle du directeur : concertations et réunions, organisation du service des enseignants
 - * accompagnement de l'équipe de circonscription : observation en situation, aide à l'analyse